

# SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

## Compte rendu de la Journée en hommage au Docteur Eugène JAMOT, Saint-Sulpice-les-Champs, 26 avril 2003

Le samedi 26 avril 2003 s'est tenue à Saint-Sulpice les Champs la journée commémorative en hommage au docteur Eugène JAMOT, médecin militaire ayant œuvré en Afrique à la lutte contre la maladie du sommeil.

Pour la deuxième année, le Comité JAMOT perpétue la tradition des anciens collaborateurs et médecins de la Mission JAMOT en venant, le dernier samedi du mois d'avril, se recueillir sur la tombe de ce médecin enterré à Saint-Sulpice-les-Champs.

Cette journée était placée sous la présidence du Médecin général CHIPPAUX, ancien président de la Société de pathologie exotique.

Une forte délégation des Camerounais de Paris, attachés au souvenir du médecin creusois, était présente à cette cérémonie qu'ils ont animée de chants et de musiques africains.

Madame Georgette MICHAUD, présidente du Comité JAMOT, a accueilli les participants devant la mairie de Saint-Sulpice avant de diriger les délégations au cimetière pour un dépôt de gerbes et une minute de silence sur la tombe du Dr. JAMOT.

Ensuite, devant la stèle dédiée au Dr. JAMOT, proche de l'église du village, le Dr. CHIPPAUX a lu un hommage à ce médecin, visionnaire et précurseur, avant de déposer une gerbe à sa mémoire.

Le Médecin général BATICLE représentait l'Association des Anciens de Santé navale et d'Outre-mer (ASNOM) et le Médecin principal MILLELIRI représentait le Service de santé des armées.

La Gendarmerie nationale était représentée par une délégation de la Compagnie d'Aubusson.

Les participants se sont ensuite rendus à Ahun, à l'établissement public local d'enseignement agricole (EPLEA) où le directeur, Monsieur DANDALEIX a accueilli les délégations dans l'auditorium avant de présenter les missions et activités de la structure qu'il dirige.

Étaient présents Monsieur le Sous-Préfet d'Aubusson, des membres du Conseil régional du Limousin et du Conseil général de la Creuse, le Maire d'Aubusson.

Madame MICHAUD a présenté le projet d'Espace muséographique dédié au Dr. JAMOT, prévu pour voir le jour à Saint-Sulpice, au sein d'un bâtiment acquis par l'Office HLM et pour lequel une surface d'environ 300 m<sup>2</sup> est affectée à cet objectif. Cet espace sera tout à la fois :

- un lieu de mémoire de l'œuvre accomplie par le Dr. JAMOT au profit des populations africaines,
- un lieu de recherche historique et scientifique mis à la disposition du public, des étudiants et des chercheurs,
- un lieu de sensibilisation avec un rôle éducatif et pédagogique pour les jeunes, les scolaires, les étudiants,
- un lieu de vie ouvert vers l'extérieur, sur la vie locale, sur la relation entre le Limousin et l'Afrique.

Au-delà des thèmes médicaux et scientifiques, seront abordés en ce lieu des sujets liés à la coopération, à la solidarité, à la culture, à l'art, notamment par la présentation d'expositions mises en place grâce à la collaboration d'organismes associatifs, de personnalités et d'institutions.

Ce lieu pourra devenir un point fort du patrimoine culturel local. Par son rayonnement, il pourra jouer un rôle d'animation et contribuer au développement régional, en liaison avec les collectivités territoriales et le mouvement associatif.

Ce lieu sera enfin un centre d'accueil et de rassemblement privilégié de ceux qui voudront venir se souvenir du magnifique travail accompli par ce médecin creusois et par ses équipes médicales où le rôle tenu par les infirmiers africains qu'il forma à Ayos fut important.

Le montant global de réaménagement de ce bâtiment est évalué à 230 000 euros. Une recherche de fonds est en cours et une souscription a été ouverte.

A l'issue de cette présentation du projet, un apéritif a été servi. Puis les participants de cette journée se sont rendus à Busseau sur Creuse pour déjeuner au restaurant " Le Viaduc ".

Dans l'après-midi, le Professeur Bernard BOUTEILLE, de l'Institut d'épidémiologie et de neurologie tropicale de Limoges, a donné une conférence à l'auditorium de l'EPLEA : "La maladie du sommeil, de JAMOT à nos jours" devant un auditoire très attentif.

La journée s'est terminée par la visite de l'écloserie piscicole de l'EPLEA.

Les participants se sont séparés avec le vœu de voir aboutir le projet muséographique, et chacun s'est promis de se faire, parmi son entourage et ses connaissances, l'avocat de ce projet.

Tous les participants se sont enfin donnés rendez-vous pour 2004 pour la prochaine commémoration, espérant être encore plus nombreux à participer à cette journée.

J. M. MILLELIRI



N.B.: Le comité JAMOT a lancé une souscription pour soutenir le projet d'Espace muséographique dédié au Dr. Eugène JAMOT. Vous pouvez adresser votre contribution à l'ordre de "Musée JAMOT" à Madame MICHAUD, présidente du Comité JAMOT, Pétilat, 23480 St-Sulpice-les-Champs.

## Allocution prononcée par

**A. CHIPPAUX**, ancien président de la Société de pathologie exotique, devant la stèle érigée à la mémoire du Dr. JAMOT

Le Limousin, et notamment la Creuse, est riche en enfants célèbres. Parmi ceux-ci, Eugène JAMOT figure en bonne place, bien qu'il soit resté trop longtemps ignoré, en France du moins.

Pour réussir la brillante carrière que son génie méritait, JAMOT avait en effet deux sérieux handicaps : il était d'un non-conformisme quelque peu agressif et, surtout, terriblement en avance sur son temps. La jalousie, le manque de clairvoyance, la médiocrité de certains de ses chefs, joints à une faute professionnelle d'un de ses subordonnés qu'il refusa d'accabler, entraînèrent sa disgrâce. Sanctionné sévèrement et injustement, il fut écarté de ce qui était sa principale raison de vivre et ne put constater les résultats de son œuvre. Je me garderai bien de prononcer à ce propos le mot "profiter" qui l'aurait profondément indigné et qu'il eut rejeté, mais qui conviendrait à certains de ses successeurs.

La stratégie de lutte dite "verticale", qu'il développa au Cameroun et appliqua ensuite en Afrique de l'Ouest, était révolutionnaire sur deux points principaux. D'une part, elle apportait la médecine - dépistage, traitement et surveillance des malades - à proximité des foyers de contamination, "au bout de la piste", au lieu d'attendre qu'ils viennent spontanément dans les hôpitaux installés dans les centres urbains. D'autre part, elle accordait une totale autonomie, politique, administrative et financière à ce nouveau service et à son directeur.

Ce concept des "équipes mobiles" exigeait certes des moyens très importants, mais le succès éclatant et rapide obtenu compensait largement les coûts consentis, pour ne rester qu'au plan économique, toujours abordé par les médecins avec une certaine réticence.

Lorsque JAMOT entama la lutte au Cameroun, l'épidémie de maladie du sommeil était à son acmé. Trente ans plus tard, elle avait pratiquement disparu, mais au prix d'une coercition, acceptée lorsque la maladie était un cauchemar quotidien, mais rejetée dès que celle-ci paraissait jugulée.

Il était logique que l'indépendance aboutisse à l'arrêt des campagnes de masse de dépistage et de traitement préventif. On satisfaisait les populations et on réalisait de substantielles économies que l'on prétendait pouvoir consacrer à d'autres objectifs prioritaires. L'erreur a probablement été de chercher à justifier ce qui était en réalité un acte démagogique prématuré qui risquait de mettre en péril les acquis obtenus.

Les experts de l'Organisation mondiale de la santé - qui ne sont pas toujours écoutés avec autant d'empressement - ont ainsi



dénoncé comme politiquement incorrect le dépistage actif au sein des foyers apparemment éteints. Dès avant la fin des années soixante, la trypanosomose humaine africaine a de nouveau émergé pour atteindre, avec le nouveau millénaire, des chiffres voisins de ceux qu'avait connus JAMOT. Les foyers historiques d'avant la seconde guerre mondiale, que beaucoup d'entre nous, avec un optimisme bien imprudent, croyaient éradiqués, étaient à nouveau en pleine activité. Pire, la maladie du sommeil, maladie éminemment rurale du fait de ses caractéristiques écologiques, s'est développée dans certains quartiers de grandes mégapoles comme Kinshasa.

Certes, le manque de performance des moyens diagnostiques et thérapeutiques actuels est un facteur limitant important dans le traitement d'un foyer ; mais il y a aussi des raisons politiques, historiques, stratégiques, démographiques, à ce regain du fléau.

Après quarante années de désintérêt officiel total, un espoir est revenu avec le troisième millénaire. Il n'est bien sûr pas question de ressusciter la "méthode JAMOT" : les conditions politiques, démographiques, techniques, ont trop évolué en un demi-siècle. Mais la conjonction favorable de plusieurs éléments apportent une possibilité d'agir :

- affirmation des chefs d'État africains de leur volonté de lutter contre ce fléau,
- initiative de l'industrie pharmaceutique d'y participer,
- implication des grandes fondations et des organisations non-gouvernementales.

Les principes énoncés par E. JAMOT il y a 80 ans se retrouvent en partie dans cette prise de conscience de la nécessité d'une action spécifique d'envergure et de la réunion des moyens financiers et techniques à mettre en œuvre. Tout n'est pas gagné : le plan ne couvre qu'une durée de cinq ans pour une partie seulement des besoins. Comme cela a été dit dans d'autres circonstances, un essai a été réussi, il reste à le trans-

former ! Espérons que les responsables seront assez raisonnables pour saisir cette ultime chance ! En pensant à Eugène JAMOT, son sacrifice, ses disciples, ses successeurs, nous en formons le vœu.

Nous avons aujourd'hui la très grande joie d'accueillir une importante délégation de l'Amicale des Camerounais de Paris, une vingtaine de jeunes enthousiastes, avec un superbe orchestre de balafons, venus spécialement de Paris pour participer à cette cérémonie du souvenir. Ils sont témoins de notre fidélité à la mémoire de JAMOT et leur présence nous apparaît comme un signe de réussite dans le combat que nous avons engagé.

